

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 24

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET

OBJET

RD 17 - Fontvieille - Avenue de Montmajour - Aménagement de 3 ralentisseurs en agglomération - Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du domaine routier départemental.

**DGACEEP Direction des Routes
Arrondissement d'Arles
04.13.31.95.60**

PRESENTATION

La commune de Fontvieille souhaite réaliser trois ralentisseurs de type dos-d'âne sur la RD 17. Cet aménagement en agglomération, avenue de Montmajour, est nécessaire pour limiter la vitesse excessive des véhicules en entrée d'agglomération.

Situé sur le réseau routier départemental, l'aménagement doit faire l'objet d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département et la commune de Fontvieille. La convention prévoit également les modalités d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier départemental.

Cette mise à disposition d'une partie du domaine public routier départemental est consentie à titre gratuit par le Département sous réserve de l'entretien et de l'exploitation par la commune de Fontvieille des dépendances, à ses risques et périls.

PROPOSITION

Je vous propose de bien vouloir :

- approuver la convention dont le projet est joint au présent rapport, ayant pour objet d'autoriser le transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage du Département à la commune de Fontvieille, ainsi que de préciser les domaines de responsabilité du Département et de la commune dans le cadre de l'entretien et de l'exploitation partiels du domaine public routier départemental et de ses dépendances, sur la RD 17, en agglomération;

- m'autoriser à signer ladite convention.

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de Monsieur le Délégué aux routes, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL